

Les organisations membres de la campagne
« Non à l'injustice fiscale, non au racket sur
les cotisations sociales des sans papiers »

Paris, le 15 juin 2011

A,
Madame Lagarde, ministre de l'économie,
de l'industrie et de l'emploi,

Monsieur Baroin, ministre du budget, des
comptes publics et de la fonction publique
139 rue de Bercy
75012 PARIS

Madame, Monsieur,

Depuis le début de l'année 2010, nous avons été reçus à quatre reprises par les services de Bercy en charge de la fiscalité au sujet des injustices fiscales que subissent les travailleurs sans papiers.

La dernière rencontre remonte au 30 mai dernier et nous avons confirmé à vos services que de nombreux travailleurs sans papiers avaient reçus un avis d'imposition ou de non imposition l'an dernier et surtout une déclaration de revenus 2010 pré-imprimée.

Pour eux, comme pour nous, la reconnaissance de leur existence par l'administration fiscale ne peut que contribuer à leur régularisation : Nous vous demandons d'intervenir dans ce sens auprès des membres du gouvernement afin de mettre un terme à l'hypocrisie qui règne sur la situation des travailleurs sans papiers.

D'autre part, nous réitérons aujourd'hui notre demande de réponses aux deux questions que nous vous avons déjà posées mais pour lesquelles nous n'avons jamais eu de réponses de votre part :

- Pourquoi persistez-vous à vouloir pénaliser les travailleurs sans papiers qui sont contraints de travailler « au noir » par leurs patrons en ne leur accordant pas la Prime Pour l'Emploi alors qu'ils ont l'honnêteté de déclarer leurs revenus ?
- Comment pouvez-vous accepter que le gouvernement dont vous êtes membres favorise le travail au noir, donc la fraude fiscale et sociale, en ne régularisant pas les travailleurs sans papiers qui participent activement à l'économie dans le bâtiment, la restauration, l'intérim et l'aide à la personne notamment ?

De plus, au regard de l'actualité, nous souhaitons connaître le sentiment de la Ministre de l'économie au sujet de l'apport des travailleurs immigrés, dont certains sont sans papiers, dans les métiers en tension dont la liste a été établie par Bercy à l'automne 2007.

Enfin, nous nous félicitons que la représentation nationale se soit saisie de ce sujet par la voie de la députée Michèle Delaunay qui a posé une question écrite au gouvernement sur la base de notre argumentaire.

Vous comprendrez facilement, Madame, Monsieur les ministres, que vos réponses sont très attendues par les travailleurs sans papiers et leurs soutiens, mais aussi par les agents des Finances Publiques.

Pour les organisations de la campagne
« Non au racket, non à l'injustice fiscale »

Jean-Claude AMARA
Droits Devant !!
44 rue Montcalm
75018 Paris

Hervé MAZURE
Union SNUI-SUD Trésor Solidaires
Boîte 29
80 rue de Montreuil
75011 Paris